

Cotisation à l'UGSEL 22 **(Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique)**

L'UGSEL est un organisme de l'Enseignement Catholique.

Depuis la rentrée scolaire 2020/2021, la cotisation UGSEL est obligatoire pour tous les établissements du 22
(comme dans tous les départements bretons).

Montant de la cotisation
pour l'année scolaire 2025/2026 :
2,30 € par élève inscrit dans l'école.

Pour rappel, plus de bordereau d'adhésion
à renseigner en début d'année.

Facture relative à l'adhésion
transmise par l'UGSEL 22 en cours d'année
au regard du nombre d'élèves
que vous aurez déclaré.

Pour chaque événement
le coût est spécifié
sur la fiche de présentation /
le formulaire d'inscription

Une participation financière supplémentaire
pour prendre part à certains événements UGSEL :

Rencontre Cycle 3 autour de la Balle ovale (5 € / élève)
Projet Maternelle/CP autour du livre « Le gros goûter » (2 € / élève)